

Accessibilité

Changer de regard

Pages 9 à 11



Vidéo protection

Un outil complémentaire
pour la sécurité
et la tranquillité publique

► Page 3

Je crée ma boîte

Encourager
l'entrepreneuriat

► Page 7

Propreté

L'école Ambroise
Croizat se mobilise

► Page 8

Sport

L'EMS ambassadrice
du sport pour tous

► Page 18

Sortir de l'indifférence



L'accueil des migrants a été annoncé par la Préfecture de l'Isère, pouvez-vous nous donner des précisions ?

David Queiros : La situation des réfugiés des pays en guerre est un véritable drame humanitaire. Le gouvernement a pris la décision de démanteler la "jungle" de Calais et annoncé l'ouverture de places d'accueil sur l'ensemble du territoire.

La Préfecture de l'Isère a ainsi travaillé à la mise en place d'un dispositif Centre d'accueil et d'orientation (CAO) dans la tour Arpej sur le domaine universitaire, qui répond à une mesure d'urgence.

Cette situation temporaire et encadrée par l'État ne devrait pas excéder six mois, le temps d'instruire et de déposer les dossiers de demande d'asile, puis d'orienter les personnes. Une association spécialisée accompagnera les demandeurs d'asile dans le cadre de leurs démarches. L'État finance totalement la prise en charge de ces personnes.

J'estime que cet accueil doit s'effectuer dans les meilleures conditions pour les personnes hébergées et dans la recherche d'un équilibre soutenable pour les Martinérois et que l'effort aurait dû être, malgré tout, porté par l'ensemble des communes de l'agglomération.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité un vœu concernant l'accueil de ces migrants, quelles en sont les grandes lignes ?

David Queiros : Ce vœu, voté à l'unanimité, réaffirme que la ville, de par son histoire et la diversité de sa population, ne peut avoir qu'un engagement fort de solidarité. Elle souhaite un accueil digne des réfugiés et des personnes en difficulté, s'engage à être aux côtés des services de l'État, des associations afin de témoigner sa solidarité. Elle désire également faciliter l'engagement des citoyens dans cette direction et appelle la communauté internationale à œuvrer en faveur de la paix dans les zones concernées.

Le Mois de l'accessibilité est reconduit. Quelles actions la ville met en œuvre pour sensibiliser le plus grand nombre ?

David Queiros : La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a constitué une étape importante vers une société plus inclusive.

Si de nombreux efforts ont été réalisés, il est cependant nécessaire que tous, associations, habitants, collectivités locales et État, prennent part à la réalisation de ces objectifs.

C'est pourquoi la ville et le CCAS en lien avec les associations, les MJC, les unions de quartier proposent depuis plusieurs années des actions permettant de sensibiliser les habitants aux différents types de handicap : langue des signes sous formes de jeux, contes et chants, journée de sensibilisation au handicap, ateliers escalade et handi-hockey, découverte des foyers de l'Esthi, projection de film suivi d'un débat et présentation d'un spectacle pour la soirée de clôture.

Ces temps d'échange, de partage permettent de mieux se connaître, de déconstruire les préjugés, et favorisent le vivre ensemble dans une ville pour tous. Je suis convaincu que les avancées passeront par un changement de regard sur le handicap.

L'accessibilité de tous passe également par une adaptation des bâtiments et équipements publics et de notre environnement. Nous devons prendre en compte les problématiques de chacun. Saint-Martin-d'Hères compte de nombreux Établissements recevant du public (ERP) qui doivent être progressivement mis aux normes d'accessibilité. La ville s'appuie principalement sur le rapport de la commission communale pour l'accessibilité qui regroupe des élus, les services, des associations représentant les personnes handicapées, les habitants et le monde économique. Des travaux récents de mise en accessibilité ont été réalisés notamment sur les locaux associatifs de Renaudie, la piscine municipale et la Maison communale. Nos priorités vont aussi à la formation des agents municipaux en contact avec le public afin de les sensibiliser aux questions du handicap pour mieux accueillir et orienter. À travers l'accessibilité, c'est bien le projet de construire une ville mais aussi une société respectueuse de tous ♦

L'AGENDA

Mois de la chanson

Du 4 novembre
au 1^{er} décembre ♦

"Au bonheur de l'hiver"

Du 4 novembre
au 17 décembre

Dans les quatre espaces
de la médiathèque ♦

Commémoration de l'armistice

de la Première

Guerre mondiale

Vendredi 11 novembre

À 11 h - Monument aux morts
de la guerre 1914-1918 (Village) ♦

Conseil municipal

Mardi 22 novembre

À 18 h - Maison communale ♦

Piloter une aquarelle

Xavier Chevalier, peintures

Du jeudi 24 novembre
au samedi 24 décembre

Espace Vallès ♦

Repas de Noël des retraités

Mercredi 30 novembre

À 12 h - L'heure bleue ♦

Repas de Noël des retraités

Mercredi 7 décembre

À 12 h - L'heure bleue ♦

■ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La vidéoprotection bientôt installée

Le Conseil municipal du 21 septembre a adopté une délibération* en vue de l'installation prochaine de systèmes de vidéoprotection sur le territoire de la commune.

Afin de renforcer la lutte contre la délinquance et en complément technique de l'indispensable présence policière sur le terrain, des caméras de vidéoprotection vont être progressivement installées dans différents secteurs de la ville. Au préalable, une étude a été menée en lien avec les référents sûreté de la police nationale afin d'établir une cartographie des "points sensibles" du territoire. Au total, huit zones d'espaces publics, onze espaces aux abords des bâtiments communaux et neuf chemins de fuite des délinquants ont été retenus. Sur le plan technique, des agents municipaux ont de leur côté répertorié les moyens déjà existants qui pourraient servir de supports aux caméras vidéo comme les mâts, les socles d'ancrage, l'éclairage public ou encore les réseaux de communication.

Plusieurs phases

L'installation de la vidéoprotection va donc être menée en cinq phases distinctes, indépendantes les unes des autres, selon les priorisations établies lors de cette étude.

La 1^{re} phase, qui sera opérationnelle



► La 1^{re} phase d'installation des caméras de vidéoprotection couvrira le secteur allant du gymnase Colette Besson au rond-point Nelson Mandela.

au début de l'été 2017, servira de test. Elle concernera les abords du gymnase Colette Besson, le secteur Verlaine et sa liaison avec le parc Jo Blanchon, la place Étienne Grappe, l'allée Jean Wiener et le rond-point Nelson Mandela. Les caméras seront raccordées à un poste municipal d'enregistrement des données par l'intermédiaire d'un réseau de communication.

Quant à la 2^e phase, elle portera sur

les abords de la Maison communale et de la place Lucie Aubrac, l'avenue Benoît Frachon, le quartier Paul Bert et le carrefour Gabriel Péri - Rocade Sud. Suivant la délibération du Conseil municipal du 21 septembre, une demande de subvention pour la participation au financement des travaux de ces deux phases a été déposée auprès du Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD). Le taux de subvention est

calculé dans le cadre d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 % du coût total de l'opération d'équipement. Dans un courrier adressé à Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, le maire, David Queiros, a sollicité un taux de subvention supérieur comme cela est possible sur présentation de justifications très précises, notamment quant à la situation financière du porteur de projet. Le reste sera à la charge de la commune ♦ FR

*Délibération adoptée par 35 voix pour et 4 voix contre (Parti de gauche - Front de gauche).

À votre

Écoute

• **Prévention médiation**

41 av. du 8 Mai 1945
04 76 14 72 73
De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

• **Police municipale**

8 rue Gérard Philipe
04 56 58 91 81
Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 20 h
Samedi
de 13 h à 20 h
Accueil :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

• **Police nationale**

107 av. Benoît Frachon
04 76 54 62 36
Du lundi au vendredi,
de 10 h à 17 h 45 ♦

■ **POINT DE VUE**



Fabien Spuhler,
conseiller délégué à la prévention et la sécurité

« Le Conseil municipal du 21 septembre a adopté à une très large majorité la délibération qui va nous permettre d'installer des systèmes de vidéoprotection dans plusieurs secteurs de la commune. Il s'agit pour nous de renforcer la lutte contre la délinquance et nous considérons ce dispositif comme un complément technique devenu indispensable pour faciliter le travail des forces de sécurité publique. C'est pourquoi nous avons mené une étude approfondie avec les référents sûreté de la police nationale afin d'identifier les secteurs où nous allons installer en plusieurs étapes la vidéoprotection. La 1^{re} phase de mise en place des caméras couvrira le secteur allant du gymnase Colette Besson à la place Étienne Grappe jusqu'au

rond-point Nelson Mandela. Elle sera opérationnelle dès l'été prochain.

Je veux aussi rappeler que seule une présence régulière de la police nationale sur le terrain est en mesure d'assurer la sécurité des Martinérois. Après la suppression d'une centaine de postes de policiers dans l'agglomération sur la période 2002-2012, nous avons apprécié l'annonce du ministre de l'Intérieur, lors de sa venue en janvier dernier, de renforcer les effectifs de la police nationale.

Je veux également souligner l'important travail de proximité qu'effectuent les agents de la police municipale et ceux du service prévention et médiation, dans des conditions qui sont parfois difficiles. » ♦

Propos recueillis par FR

■ **AU CÔTÉ DES HABITANTS**

Le service prévention et médiation coordonne les actions de prévention de la délinquance dans la commune et pilote le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance). C'est un lieu d'écoute des habitants victimes d'actes de délinquance ou d'incivilités et aussi de médiation sociale pour tenter de régler à l'amiable les problèmes de voisinage ou les conflits intrafamiliaux. Il met en œuvre, en lien avec la justice, des mesures de réparation pour les mineurs et des Travaux d'intérêt général (TIG) pour les plus de 16 ans. Référent auprès des tribunaux pour les sortants de prison, il est un soutien à l'insertion des jeunes ou des adultes en difficulté.

Du côté de la police municipale, les quatorze policiers assurent une présence quotidienne dans la ville, du lundi au samedi, avec des amplitudes horaires allant de 7 h 30 à 23 h, suivant les jours et les périodes de l'année. Ils veillent au maintien de la tranquillité publique et à l'application des arrêtés municipaux. Ce sont eux qui verbalisent les automobilistes

ou les deux-roues qui ne respectent pas les règles du code de la route. Des missions de surveillance sont également assurées quotidiennement aux abords des établissements scolaires ainsi que dans les parcs et jardins. Des patrouilles empruntent régulièrement le tramway, sur les lignes C et D, afin de rassurer les usagers et prévenir les incidents. Quant au poste de police, il accueille le public les jours ouvrés, gère les objets trouvés, l'encaissement des timbres-amende, le registre des chiens dits dangereux de 1^{re} et 2^e catégorie et les mises en fourrière... ♦



1 Le premier bal de l'Office municipal du sport (OMS) a rassemblé bon nombre de représentants et de licenciés des associations sportives locales. Présidé par Chaïb Rami, du Ring martinérois, l'OMS est avant tout un organe de réflexion et de proposition, représentant les clubs sportifs auprès de la municipalité



2 3 La soirée d'ouverture de la 25^e édition de la Fête de la science s'est déroulée mardi 11 octobre à la maison de quartier Gabriel Péri. Jérôme Rubes, élu en charge de la jeunesse, et Nathalie Luci, en charge de la vie associative et l'éducation populaire, étaient notamment présents. Exposition, démonstration, animations ont ainsi entamé les festivités qui se sont prolongées jusqu'au 22 octobre sur le thème Robot'éthique et toi



4 Fabriquer son propre robot-brosse ou programmer des robots. C'est ce qui était proposé lors des ateliers initiés dans le cadre de la Fête de la science. Ici, à l'espace André Malraux, où petits et grands se sont familiarisés avec le montage d'un robot-brosse



5 Le premier courseton de l'école Paul Elaurd a réuni près de 80 enfants. Organisé par l'équipe enseignante, en lien avec le service des sports de la ville et l'association L'école animée, il s'est tenu samedi 8 octobre à l'espace sportif Henri-Maurice



6 7 Consommer autrement, c'est possible ! Tel était le message de l'après-midi organisée par le CCAS en lien avec l'association L'équyttable à la maison de quartier Fernand Texier. Des initiatives locales prônant le recyclage ont ainsi pu être mises en valeur : Repair'café, création de produits ménagers maison ou de meubles de poupée à partir de contenants en plastique usagés... et fabrication d'instruments de musique avec des objets de récupération



8 9 Le festival Écran total s'est déroulé à Mon Ciné du 12 au 17 octobre. Étaient à l'affiche : 21 films pour tous les âges, dont 11 avant-premières. Sans oublier des ateliers pour enfants et des temps d'échanges avec les équipes de film. Comme à l'issue de la projection du documentaire *Comme des lions*, où la réalisatrice Françoise Davisse et des acteurs de luttes sociales en Isère ont répondu aux questions du public





10 En partenariat avec le CRC - centre Erik Satie, la ville propose des ateliers musicaux à destination des enfants de moins de quatre ans et de leurs parents. Ils se tiennent du 5 octobre au 14 décembre à la maison de quartier Fernand Texier. Un moment privilégié pour gagner en complicité ♦

11 C'est autour d'un pique-nique, de jeux et d'une balade que les participants de la soirée famille ont profité de la colline du Murier le vendredi 21 octobre ♦

12 Initié par la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), l'atelier jardinage réservé aux habitants de Renaudie et de l'Essartie s'est déroulé en présence d'un employé du service des espaces verts. Les participants ont pu ainsi bénéficier de ses conseils, échanger des graines et commander des plantes ♦

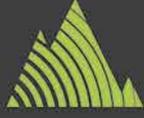
13 La Fnaca, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 13 octobre dans la salle Ambroise Croizat. On a pu notamment voir René Guérin, président du comité local, Daniel Wojkowiak, secrétaire départemental et le maire, David Queiros. Le comité local regroupe les communes de Gières, Venon et Saint-Martin-d'Hères ♦

14 L'association Mocidade do verde minho a organisé une journée de fête qui a connu un beau succès. Le maire, David Queiros, a tenu à saluer son homologue portugais, M. Cardoso, maire de la commune de Vierra do Minho ♦

15 Afin de proposer une formation à moindre coût aux jeunes, les villes de Saint-Martin-d'Hères, Fontaine et Echirolles expérimentent un Bafa intercommunal. Ainsi, trente jeunes issus des communes engagées ont entamé un premier cycle de formation pendant les vacances d'automne et devraient être diplômés d'ici cet été ♦

16 Les enfants des accueils de loisirs ont relevé le "Défi pour la planète" pendant les vacances d'automne. Au Murier comme à l'accueil Paul Langevin, ils ont réinventé un monde où les personnages naissent de bouteilles et autres contenants recyclés. Leurs créations ont été regroupées dans une exposition visible dans le hall de la mairie jusqu'au 25 novembre ♦





ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

**APPAREILLAGE
DU MALENTENDANT**

**ACCESSOIRES TÉLÉVISION
ET TÉLÉPHONE**

**RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE
TOUTES MARQUES**

**VENEZ TESTER VOTRE AUDITION
GRATUITEMENT***

*Test de dépistage à but non médical

04 76 25 40 78
laurent.favier@alp-audition.com

75 avenue Gabriel Péri
38400 Saint-Martin-d'Hères

LIVRAISON IMMÉDIATE



**VIVRE À
SAINT-MARTIN
-D'HÈRES**

**2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements**

**TVA
RÉDUITE**

**Orphée
& Eurydice**
Votre source d'inspiration

**2 commerces
À VENDRE**

T3 à partir de 144 000 €* Place de parking couverte N°C104

T4 à partir de 179 000 €* Garage compris N°C201

*Sous conditions de plafond de ressources et sous réserves d'éligibilité aux aides à l'accès à la propriété

isère habitat
notre métier, vous accompagner

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

**LANCEMENT
JUSQU'AU
5 NOVEMBRE**

Aux portes de Grenoble la propriété devient possible!

**VOUS
VERREZ LA
DIFFERENCE**




GROUPE ALTAREA COGEDIM

À SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Hello Garden

À 5 minutes de Grenoble, des prix attractifs pour vivre ici,
enfin chez vous !

Appartements du 2 au 4 pièces avec vues sur un agréable
jardin paysager de 800 m².

**VOTRE 2 PIÈCES
À PARTIR DE
452 €/MOIS⁽¹⁾**

- + Frais de notaire **OFFERTS**⁽²⁾
- + Réservez avec **1 500 €** seulement⁽³⁾
- + **1 000 €**⁽⁴⁾ de bons cadeaux pour les 10 premiers réservataires

TVA 5,5%⁽⁵⁾ **PRÊT À TAUX ZERO**⁽⁶⁾ **LOI PINEL**⁽⁷⁾

0 811 330 330 Service 0,06 € / min + prix appel

cogedim.com

(1) Conditions détaillées de l'offre sur cogedim.com. (2) Pour tout contrat de réservation signé dans la résidence Hello Garden jusqu'au 5 novembre 2016 inclus, régulièrement réitéré par acte notarié, COGEDIM vous offre les frais de notaire, à savoir les émoluments notariés, les droits d'enregistrement et de publicité foncière et les débours et à l'exclusion des frais liés à l'emprunt, des frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou de tous les autres frais de garantie liés au financement de l'acquisition. Offre non cumulable avec d'autres offres Cogedim en cours. (3) Réservez avec 1500 € pour toute réservation d'un appartement dans la résidence jusqu'au 5 novembre 2016 inclus. (4) Bons cadeaux d'un montant de 1000 € pour tout contrat de réservation signé jusqu'au 5 novembre 2016 inclus et limités aux 10 premiers réservataires dans la résidence. (5) TVA 5,5% selon éligibilité conformément à la réglementation en vigueur. (6) Prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées sur cogedim.com. (7) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 12 à 21 %. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. *Crédit photos : iStock, Documents et illustrations non contractuels. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé, 75008 Paris, capital social 30 000 000€, RCS PARIS n° 054500814, n°ORIAS 13005113. Réalisation : Melbourne, octobre 2016.

■ FORUM INTERCOMMUNAL "JE CRÉE MA BOÎTE"

Une pépinière d'idées

Organisé deux fois par an par la Métro, "Je crée ma boîte" permet aux créateurs d'entreprise de s'informer et de rencontrer des conseillers de différents organismes de l'agglomération. Jeudi 29 septembre, rendez-vous était donné à L'heure bleue.

Installés dans l'agglomération, Clément, 26 ans et Salomé, 27 ans, sont venus à la pêche aux informations. « On travaille à l'ouverture d'un café-jeux dans le Sud de la France. On a quitté nos boulots respectifs, dans la cartographie et le social, pour tenter notre chance. » Vitalija, elle, est fleuriste. Arrivée de Lituanie il y a six ans, elle a enrichi son expérience en France. « J'ai beaucoup appris. Je pense que je suis capable de continuer individuellement. » Besoin d'indépendance, envie de travailler dans un secteur qui plaît, volonté d'entreprendre... toutes les raisons sont bonnes pour franchir le pas et oser l'entrepreneuriat. Le photographe Thierry Paumelle, lui, s'était rendu compte qu'il était devenu "inemployable". Un licenciement, des problèmes de santé et sa passion pour la photographie l'ont finalement poussé à passer le cap. Il a livré son aventure lors d'une conférence, avec tout ce qu'elle contient d'obstacles et de joies.

De l'idée à sa concrétisation

« Une solide étude de marché, c'est la garantie qu'une clientèle solvable existe pour faire rentabiliser votre affaire », rappelait Kadeja Medji, de la Chambre de commerce et d'industrie, lors de ses interventions. Se former,



budgeter, trouver des financements et des aides, choisir un statut juridique, ficeler une communication efficace... autant de formalités qui attendent le créateur avant qu'il n'installe son

entreprise et puisse en vivre. Lors de la journée, ceux qui le souhaitent pouvaient s'entretenir avec les conseillers des quatorze organismes présents, spécialisés dans l'accompa-

gnement à la création. « Comment se faire connaître ? » était la question qui revenait sans cesse. « Le "réseautage" : au téléphone, par écrit, auprès d'un client content, avec le flyer que j'osais à peine distribuer... sans oublier les réseaux sociaux », expliquait Christine Andant, coach linguistique. Un porteur de projet conseillait un autre : « Pourquoi tu ne vas pas au Festival d'Angoulême pour faire connaître ta plateforme d'achat et de vente spécialisée dans la bande dessinée ? » Et quand les difficultés pour lever les fonds semblent insurmontables, il y a la carte internationale à jouer. « Les banques étrangères prennent plus de risques que les nôtres », assure Mathieu Pettier de l'Acceisp*. De tous les conseils et expériences qui ont pu s'échanger ce jour, il ressort qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise idée pour faire recette. Juste un projet bien ficelé ou pas. Qu'elle soit ou non couronnée de succès, la création d'une entreprise est avant tout une aventure qui n'a rien d'un long fleuve tranquille ♦ SY

*Scop d'Accompagnement à la création d'entreprise et à l'insertion sociale et professionnelle.

Accompagner

La création

Pour plus d'informations sur les démarches et dispositifs d'aide, se renseigner auprès de :
 • l'Acceisp, permanence d'accueil à la Mise, 121 avenue Jules Vallès, prendre rendez-vous au 04 76 03 77 50.
 • Pôle emploi, 22 avenue Benoît Frachon, tél. 39 49 ♦

■ DES MARTINÉROIS PRIMÉS



Le concours a mis à l'honneur cinq projets, dont trois portés par des Martinérois. Le 1^{er} prix a été décerné à Prescilia Langevin et Mickaëlle Policard, salariée pour encore quelques semaines au service urbanisme de la mairie de Saint-Martin-d'Hères. Issues du collectif DÉCLIC, elles proposent que les aménagements urbains soient testés par les futurs usagers. Cela consisterait à mettre en place une sorte de prototype, temporaire et à faible coût, à l'épreuve des habitants et commerçants. « On

peut alors analyser les usages, prendre des retours, améliorer le prototype pour co-construire un projet d'aménagement final qui fait sens, en lien avec les attentes des gens et les contraintes des collectivités. »

Le 2^e prix a été attribué à Seraphin Itoua pour son projet d'installation de stations-services électriques autonomes alimentées par énergie solaire. Quant au jeu de détanque (combinant les dés et la pétanque) de Rémi Borel, il a obtenu l'un des deux prix coups de cœur du jury ♦ SY

■ OBJECTIF EMPLOI !

Initié depuis 2005 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et organisé par Pôle emploi et Grenoble-Alpes Métropole, l'événement « 1 semaine pour 1 emploi » a pour objectifs de favoriser le retour à l'emploi et de répondre aux besoins de recrutement des entreprises. La rencontre directe entre demandeurs d'emploi et entreprises est le principe clé de cette manifestation. Ce n'est donc pas moins de 120 entreprises qui sont allées à la rencontre des postulants dans six communes de la métropole grenobloise, dont Saint-Martin-d'Hères. Accueillis par le maire, David Queiros, de nombreux participants se sont ain-

si retrouvés à L'heure bleue, autour de la thématique "Industrie, transport, logistique". Des actions ciblées ont également été organisées en direction des jeunes, des seniors, des demandeurs d'emploi. Les candidats ont pu découvrir des métiers et des secteurs d'activités porteurs et échanger sur diverses thématiques telles que la formation, la reconversion, l'alternance, la création ou la reprise d'entreprise, les aides et mesures à l'embauche. Côté entreprises, ce fut l'occasion de rencontrer des profils ciblés et de promouvoir leurs métiers auprès des demandeurs d'emploi ♦ GC



■ ÉCOLE PRIMAIRE AMBROISE CROIZAT

Les élèves disent “Stop aux crottes !”

Parents d'élèves, enfants et enseignants se sont mobilisés à la rentrée pour que les propriétaires de chiens cessent de souiller les abords de l'établissement avec les déjections de leurs animaux de compagnie. Une initiative citoyenne qui, si elle ne règle pas tout, a le mérite de participer à améliorer le cadre de vie et de sensibiliser tout un chacun.

“**R**amassez les crottes de Médor parce qu'elles sentent trop fort !”, “Un petit sac pour votre chien c'est mieux pour notre ville” sont quelques-uns des slogans que parents et habitants peuvent lire en se promenant autour de l'école primaire Ambroise Croizat. Ils sont le fruit d'un travail mené par l'ensemble des élèves des six classes, de la petite section de maternelle au CM2 (149 enfants), que compte l'établissement. La genèse de l'aventure remonte au mois de juin, quand des parents excédés par les déjections canines polluant les espaces autour de l'école ont interpellé la directrice, Isabelle Bloch. « *C'est malheureusement un constat que nous partageons. Je leur ai proposé de mettre en place une action à la rentrée, en nous appuyant sur l'opération “Nettoyons la nature” de Leclerc.* » Ce qui fut fait, avec la participation active de tous.

Dotés de gants et de sacs poubelles, les enfants ont commencé par nettoyer la cour et l'extérieur de l'école, s'auto-sensibilisant sur l'importance



de ne pas jeter de papiers par terre. Ensuite, ils se sont attaqués aux déjections canines. Mais cette fois, il ne s'agissait pas de ramasser, mais

de travailler à l'élaboration d'une véritable campagne de communication. Les classes de maternelle ont entrepris la réalisation de panneaux. Les enfants du CP au CM2 se sont attelés à trouver des slogans et ont voté dans chaque classe pour retenir les plus marquants. Les parents d'élèves ont fourni les piquets et y ont fixé les panneaux et les lieux d'implantation ont été choisis avec les élèves. Des affiches émanant du site Le chien du citoyen ont également été apposées sur les vitres de l'établissement, rappelant que “Quand les crottes ne sont pas ramassées, ce n'est pas le chien qui est mal éduqué...” Aussi, des

médiateurs du service municipal prévention - médiation sont venus rencontrer une classe de CP pour aborder avec eux les aspects citoyens et réglementaires du sujet. « *Très sensibilisés au problème, les enfants se sont engagés à en parler aux propriétaires de chiens de leur entourage comme leurs grands-parents, leurs voisins.* » Et pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, et pour que l'amélioration constatée aussi bien dans la cour qu'aux abords de l'école perdure, des “piqûres de rappel” sont d'ores et déjà prévues. Quant au mot de la fin, il revient aux enfants : “Stop aux crottes : les élèves de l'école vous disent merci !” ♦ NP



Déjections canines, l'affaire est dans le sac !

La ville met à la disposition des usagers les moyens nécessaires pour permettre facilement d'éviter la prolifération des déjections canines sur la voie publique. Ainsi, 23 distributeurs de sachets sont installés dans différents points de la ville. Ramasser les déjections canines est un acte citoyen, apportant des bénéfices considérables pour les lieux publics : plus besoin de regarder le sol en permanence ! Un geste simple et rapide pour le bien-être de tous. Pour rappel, les maîtres indécents encourrent une amende de 35 euros ♦

■ PROPRETÉ URBAINE ET ENTRETIEN : QUI FAIT QUOI ?

Grenoble-Alpes Métropole a en charge la compétence voirie. Elle s'occupe donc de la maintenance des voies communales ouvertes à la circulation publique y compris les rues piétonnes, les zones 30 et les chemins longeant ou traversant les parcs. L'entretien du mobilier urbain qui participe à la sécurité des usagers (potelets, barrières, chaînes, glissières), des espaces de stationnement gratuits ou payants, des pistes cyclables, la signalisation horizontale au sol comme les bandes blanches, flèches, zébras sont du domaine d'intervention de la Métro. Quant à la propreté urbaine, elle reste de la compétence de la ville. Les services municipaux s'occupent ainsi

quotidiennement du nettoyage du domaine public : voirie, espaces piétons, trottoirs, marchés, pistes cyclables, cours d'école. Chaque jour, les agents du service propreté urbaine passent au peigne fin les rues, les trottoirs, les places, les abords des bâtiments municipaux et les parcs. Ils vident les corbeilles publiques, ramassent les déchets jetés par terre et procèdent à un balayage régulier des artères et des caniveaux. Pour accomplir ce travail, ils disposent d'un parc de dix petites camionnettes dont neuf fonctionnent à l'énergie électrique, de quatre balayeuses motorisées et de souffleurs également le déneigement et le ra-

massage des feuilles mortes. En revanche, les déchetteries, la collecte des ordures ménagères, du verre en conteneur et du tri sélectif sont depuis 2005 des compétences de la Métro ♦ GC





ACCESSIBILITÉ

■ L'AD'AP

Mise en accessibilité planifiée

Engagée depuis 2005 dans la mise en accessibilité de ses bâtiments, la ville poursuit son action à travers son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

L'accessibilité des lieux publics est un enjeu essentiel pour notre société. La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public. Afin de laisser du temps aux collectivités de mener à terme cette exigence, des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) ont été créés. Ce dispositif permet la planification des travaux des établissements communaux recevant du public, facilitant ainsi l'élaboration d'une stratégie de mise en accessibilité. Il consiste également en une programmation budgétaire afin que les coûts engendrés soient soutenables pour la collectivité. Il concerne les établissements scolaires, sportifs, culturels, les maisons de quartier, les locaux administratifs et autres installations ouvertes au public (aires de jeux, cimetières...). À Saint-Martin-d'Hères, 116 équipements seront im-



pactés entre 2017 et 2025. Dès 2017, des aménagements seront effectués dans plusieurs groupes scolaires : Gabriel Péri, Paul Langevin, Joliot-Curie, Romain Rolland et Paul Bert pour un coût total de 139 812 €. Des travaux seront également programmés dans le gymnase Voltaire, à Mon Ciné et à L'heure bleue (33 041 €).

La mise en accessibilité du CRC-Centre Erik Satie, des espaces Gabriel Péri et Romand Rolland de la médiathèque est prévue pour 2020 et l'espace Vallès en 2025.

L'Ad'AP concerne au total 25 écoles, 7 espaces petite enfance (dont l'accueil de loisirs du Murier), 21 équipements sportifs, 10 établis-

sements culturels, 6 maisons de quartier et 13 locaux administratifs. Actuellement en cours d'instruction, l'Ad'AP devrait être validé par la préfecture en décembre. Au total, cela représente un investissement de 4,2 millions d'euros s'échelonnant sur une période de 9 ans ♦ GC

■ LA LANGUE DES SIGNES POUR LEVER LES BARRIÈRES



Un cours d'apprentissage de Langue des signes française (LSF) se déroule chaque lundi à la maison de quartier Romain Rolland. Mis en place début 2016 à l'initiative d'un collectif d'habitants, il est animé par un intervenant de Concept Sign qui promeut « les rencontres entre les personnes sourdes et entendantes, et l'acquisition d'une double identité les uns envers les autres ».

Assistante maternelle, Laëticia voit, entre autres, dans cet apprentissage,

l'ouverture de son métier à des enfants sourds, tandis qu'Angèle utilise cette langue pour échanger avec des membres sourds et muets de l'association Ensemble et Solidaires.

C'est dans ce même esprit d'ouverture qu'une séance de découverte de la LSF est organisée dans le cadre du Mois de l'accessibilité. « L'idée est de sensibiliser les habitants, de rompre l'indifférence, d'offrir un autre point de vue », souligne Mahjoub Selmi de la maison de quartier. D'abord invités à

assister à une séance en spectateurs, les participants s'essayeront ensuite à la pratique de la LSF à travers des jeux, des contes et du chant ♦ NP

"Jouons avec la langue des signes", lundi 21 novembre de 18 h 30 à 21 h, maison de quartier R. Rolland, 04 76 24 80 00.

■ PROGRAMME

Chasse aux trésors

Des épreuves et des énigmes à réaliser en équipes mixtes valides - non valides.

Samedi 5 novembre à partir de 9 h 30 organisée par le P'tit sou de Péri, l'association Easi et l'action sociale de proximité. Tél. 04 76 54 32 74.

Parcours nature et orientation urbaine

Les mardis 8 et 15 novembre de 10 h à 12 h, au parc Pré Ruffier.

En partenariat avec l'Esthi. Tél. 04 56 58 92 87 ou 06 08 81 54 24.

Journée de sensibilisation

Mercredi 9 novembre de 9 h à 17 h, accès libre, à la maison de quartier Louis Aragon.

En partenariat avec l'Association des paralysés de France, l'association Valentin Haüy, l'Union de quartier Portail Rouge et l'action sociale de proximité.

Goûter-lire "Culture et Handicap"

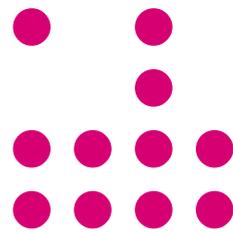
Judi 3 novembre à la maison de quartier Paul Bert
Judi 10 novembre à la maison

de quartier Romain Rolland
Judi 17 novembre à la médiathèque - espace Gabriel Péri
Judi 24 novembre à la médiathèque - espace Paul Langevin (de 14 h 30 à 16 h 30).
Tél. 04 56 58 91 40.

Après-midi festif et musical !
Rencontre musicale intergénérationnelle avec les enfants des classes



CHANGER DE REGARD



■ UN REGARD SENSIBLE SUR LE TRAVAIL ET LE HANDICAP

Avoir du travail, c'est du boulot pour une personne handicapée. Tel est le titre du film de Laurent Cistac, de l'association La belle échappée, qui sera projeté à la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi - 121 avenue Jules Vallès) lundi 7 novembre à 14 h. En suivant le parcours d'Adrien, Thierry, Mélanie, Kouros et Vanida, les cinq protagonistes du film, on comprend mieux les difficultés que rencontrent les personnes porteuses d'un handicap pour s'insérer dans le monde du travail. Des histoires personnelles qui mettent en relief la dure réalité des chiffres puisqu'un tiers des handicapés actifs sont actuellement privés d'emploi. D'un ton résolument optimiste, ce documentaire donne matière à espérer à tous ceux qui n'arrivent pas à trouver un emploi en raison principalement de leurs différences.

Ce film est aussi à découvrir sous forme de web documentaire interactif : [la-belle-échappée.fr/web-dooc/](http://la-belle-echappée.fr/web-dooc/) ♦ FR

Avoir du travail, c'est du boulot pour une personne handicapée, lundi 7 novembre à 14 h, la Mise, 121 avenue Jules Vallès, 04 76 03 77 50.



■ EN QUÊTE D'UNE VIE COMME LES AUTRES

Le Même Monde est un documentaire qui relate le quotidien de deux familles dont l'un des enfants est en situation de handicap. Les protagonistes évoquent leurs combats, les innombrables obstacles qu'ils doivent surmonter mais aussi leurs joies, leurs espoirs et leur infatigable énergie pour construire une société où le vivre-ensemble ne serait pas qu'un principe. Pouvoir vivre, grandir et rêver dans le même monde que les autres ! Un documentaire émouvant qui met en lumière le quotidien des enfants handicapés. Le réalisateur Bertrand Hagenmuller a partagé la vie de deux familles : celles de Théo, autiste, et d'Antoine, polyhandicapé. Au départ, le projet était modeste : concevoir un support de présentation

de quelques minutes pour Loisirs pluriel, une fédération qui a pour mission d'offrir aux enfants avec handicap l'accès à des activités de loisirs et de vacances. À l'arrivée, c'est un film de soixante minutes, avec deux émouvants récits croisés. Une belle occasion pour le réalisateur, « d'aborder la question du vivre-ensemble entre handicapés et valides non plus comme une injonction morale, mais comme une expérience partagée, source d'enrichissement pour tous ». Fort et éclairant, profondément humain, un documentaire à voir de toute urgence ♦ GC

Jeudi 24 novembre à 20 h, à Mon Ciné. Projection suivie d'un débat avec les protagonistes du film.



Ulis autour de l'atelier "Musik'Âges", animé par le CRC - Centre Erik Satie. Lundi 14 novembre de 14 h à 17 h, au logement-foyer Pierre Sémard. Tél. 04 56 58 91 40.

Ateliers escalade et handi-hockey
Pour les 6-14 ans.
Mercredi 16 novembre de 13 h 30 à 16 h 30

au gymnase Colette Besson.
Tél. 04 56 58 92 87 ou 06 08 81 54 24.

Théâtre-forum "Discrimination"
Des situations qui ne vous conviennent pas... ? Venez prendre part à cette soirée et tentons ensemble de changer les choses !

Samedi 19 novembre à 18 h
à la maison de quartier F. Texier.
Tél. 04 76 60 90 24.

■ ALLER LES UNS VERS LES AUTRES

L'Établissement social de travail et d'hébergement isérois (Esthi) pour personnes en situation de handicap a été créé il y a trente-six ans. Un nouveau bâtiment, entièrement reconstruit, plus grand et disposant de 220 places d'accueil a été inauguré en octobre 2014. Sa situation au cœur de la ville, de la vie, est symbolique de la volonté conjointe du Conseil départemental et de la commune d'ouvrir l'établissement sur l'extérieur. Une volonté que l'on retrouve dans la participation de l'Esthi, des professionnels comme des résidents, au Mois de l'accessibilité. D'abord à travers le "Parcours nature et orientation urbaine" qui propose deux matinées ludiques en mixant les publics, ensuite avec la "Journée découverte des foyers de l'Esthi" au cours de laquelle les habitants sont conviés par l'établissement et la Mise à une visite des locaux et plus particulièrement de l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat). Comme des passerelles tendues pour aller les uns vers les autres ♦ NP

Parcours nature au parc Pré Ruffier : mardis 8 et 15 novembre de 10 h à 12 h, renseignements auprès du service des sports (04 56 58 92 87 ou 06 08 81 54 24).

Découverte des foyers de l'Esthi : jeudi 24 novembre à 11 h, visite de l'Esat et déjeuner sur place (avec participation), sur inscription à la Mise (04 76 03 77 50) ; à 14 h, visite de l'Esat.

Inscriptions au 04 76 42 20 82.



■ POINT DE VUE



Marie-Christine Laghrour,
adjointe à l'action sociale

« Les collectivités territoriales ont un rôle primordial à jouer sur l'acceptation de la différence, en termes de handicap, de couleur de peau, de religion. La ville s'implique fortement en ce sens. Le Mois de l'accessibilité, organisé depuis cinq ans, illustre la volonté de la commune de sensibiliser la population aux questions liées aux handicaps afin de lutter contre les préjugés et favoriser un changement de regard. Le programme de cette manifestation, qui prend de l'ampleur chaque année, est riche grâce à l'implication des services de la ville et des différents partenaires*, que je tiens à remercier. Les nombreux temps forts et animations proposés permettront aux habitants de se rencontrer, d'échanger, de "se mettre à la place

de"... L'accent est mis sur la sensibilisation des plus jeunes car les enfants sont à la fois les acteurs du monde de demain et les premiers vecteurs de tolérance.

Je souhaiterais qu'un jour la question du handicap soit prise en compte naturellement dans les politiques publiques mais aussi au niveau des acteurs économiques, sportifs, culturels... Je pense que cela est possible. En attendant, nous tous, élus locaux, associations, habitants... devons continuer à porter des messages de tolérance et soutenir les initiatives allant dans ce sens. » ♦ Propos recueillis par GC

*Union de quartier Portail Rouge, association Valentin Häuy, Association des paralysés de France, Easi, association Impact, l'Esthi.

Atelier numérique

Présentation de sites et applications.
Vendredi 25 novembre de 16 h à 19 h et samedi 26 novembre de 9 h à 12 h à la maison de quartier Gabriel Péri.
Tél. 04 38 37 14 68 ou 04 76 54 32 74.

Ciné-ma différence, La Grande course au fromage
Le cinéma, c'est pour tout le monde !
Samedi 5 novembre à 15 h - Mon Ciné.

Soirée de clôture, Clandestin, voyage en autisme(s)

Mercredi 23 novembre à partir de 19 h à l'Espace culturel René Proby. Apéritif de clôture suivi du spectacle dans la limite des places disponibles, réservations conseillées au : 04 76 60 74 12.



■ CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE

Accueil des réfugiés, habitat participatif et Pack loisirs

■ ACCUEIL DES RÉFUGIÉS : DIGNITÉ ET APPEL À LA SOLIDARITÉ



Un vœu sur l'accueil des réfugiés a été adopté à l'unanimité. Une situation préoccupante qui interpelle les élus, en effet « l'accueil des migrants à Saint-Martin-d'Hères est une question de solidarité et de partage de responsabilité ». Suite au démantèlement de la "jungle" de Calais, 9 000 places doivent être ouvertes sur le territoire français afin d'accueillir dignement ces hommes, femmes et enfants venus de pays en guerre. En région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 784 réfugiés sont attendus, dont cent personnes sur le campus universitaire dans l'une des tours Arpej. « Face à cette situation humanitaire difficile, il y a des surenchères, des propos disproportionnés [...] Notre commune de par son histoire, de par la diversité de sa popula-

tion ne peut avoir qu'un engagement fort de solidarité et d'accueil. » Par-là même, l'équipe municipale « souhaite un accueil digne des réfugiés ; s'engage à être aux côtés des services de l'État, des associations et des citoyens afin de témoigner sa solidarité aux personnes en difficulté et aux réfugiés ; s'engage à faciliter l'engagement des citoyens dans cette direction et appelle la communauté internationale à œuvrer en faveur de la paix dans les zones concernées. »

Vœu adopté à l'unanimité, 34 voix pour ♦ GC

■ CONCEVOIR LE LOGEMENT AUTREMENT AVEC L'HABITAT PARTICIPATIF

Une délibération a été adoptée concernant un appel à projet métropolitain sur l'habitat participatif. Alternative à la promotion privée et à la production traditionnelle de logement social, il suscite un intérêt croissant auprès de la population, des bailleurs sociaux et des collectivités. La loi Alur du 24 mars 2014 consacre ce mode d'habitat comme ayant toute sa place dans le champ des politiques publiques de logement. L'habitat participatif repose sur l'implication des habitants, favorise la mixité sociale et générationnelle, l'innovation et aboutit souvent à un meilleur rapport qualité/prix des

logements, notamment par la création d'espaces partagés. La commune souhaite donc développer ce mode d'habitat et élargir l'accès des habitants à cette démarche en intégrant l'appel à projets métropolitain habitat participatif. Un terrain pouvant accueillir 8 à 10 logements, situé sur l'îlot A1 du futur écoquartier Daudet, sera affecté à ce type d'habitat.

Adoptée à l'unanimité par 33 voix pour (27 majorité, 1 conseiller municipal indépendant, 5 Couleurs SMH) et 4 abstentions (Alternative du centre et du citoyen et 2 Les Républicains) ♦



Conseil

Municipal
Prochaine séance mardi 22 novembre à 18 h en Maison communale ♦

Nouvelles

Délégations

- Monique Denadj, jusque-là adjointe aux affaires scolaires est désormais adjointe à la petite enfance.
- Kristof Domenech, jusque-là adjoint à l'enfance et à la petite enfance, est désormais adjoint aux affaires scolaires et à l'enfance.
- Christophe Bresson, conseiller délégué à l'eau, l'énergie et à l'environnement, a également en charge la restauration municipale ♦

■ L'ACCÈS POUR TOUS À LA CULTURE, UNE PRIORITÉ



Afin d'offrir aux Martinérois un accès le plus large aux cultures, le Conseil municipal a voté des délibérations de demandes de subventions auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), de la Région, du Département pour l'espace Vallès et Mon Ciné. Par ailleurs, le Département a modifié le dispositif Chéquier jeunes Isère qui devient le Pack loisirs. Il permet aux collégiens d'accéder à des activités sportives et culturelles. Une nouvelle convention a été signée par la ville et le Département. Sur les sept coupons du Pack loisirs, trois sont destinés à favoriser la pratique artistique et culturelle, il s'agit du Pass'culture. Ces coupons peuvent être utilisés au CRC - Centre Erik Satie, à L'heure bleue et à Mon Ciné.

Adoptées à l'unanimité, 37 voix pour ♦

Le maire, David Queiros et le préfet de l'Isère, Lionel Boffre, se sont longuement entretenus lors d'une visite du territoire martinérois. Les échanges ont porté sur plusieurs dossiers dont la sécurité et l'installation progressive de la vidéoprotection, mais aussi le projet Neyrpic et l'accueil des migrants sur le Domaine universitaire ♦



■ DÉMATÉRIALISATION DES DONNÉES ADMINISTRATIVES

Faciliter les démarches

Depuis 2016, le service état civil de la commune est connecté à la plate-forme de dématérialisation Comedec (Communication électronique des données de l'état civil). Un outil pratique qui simplifie bien des démarches.

Fini les demandes de copie d'acte de naissance à la mairie pour déposer une demande de passeport biométrique ! Ce sont désormais les officiers d'état civil des communes ayant opté pour Comedec qui s'échangent ces données par voie électronique. Un gain de temps appréciable et une efficacité optimisée pour les particuliers comme pour les administrations, qui sont confrontées à des demandes croissantes. Sont concernés par ces échanges : les mairies, les préfetures, les notaires et à terme les organismes de protection sociale. Ainsi, le dispositif Comedec permet de transmettre mais aussi de vérifier l'authenticité des informations, sans les stocker. Ce qui renforce la sécurité des titres d'identité, conformément au cadre réglementaire contrôlé par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Autre avantage pour la collectivité : la réduction des coûts d'édition et d'envoi. Sur l'année 2015 à Saint-Martin-d'Hères, 20 000 actes de naissances ont été délivrés par courrier, sans compter les personnes qui sont venues les retirer au guichet. Quant au gain de temps, il est appréciable puisque la saisie de la demande prend 15 secondes pour les actes postérieurs à 1989, ceux-ci étant déjà informatisés. Elle prend sept minutes de plus pour les documents antérieurs, uniquement lors de la première demande. L'usager, lui, est dispensé de faire cette démarche. Mais pour que Comedec fonctionne correctement, l'ensemble des communes de France devraient être connectées à cette plate-forme. Si elle n'est pas obligatoire à l'heure actuelle, elle pourrait vite se rendre indispensable, d'autant que des évolutions

sont en cours d'étude. L'extension aux actes de mariage et de décès, l'intégration du service central de l'état civil de

Nantes et de nouveaux demandeurs comme les organismes sociaux sont d'ores et déjà envisagés ◆ SY



■ LA NOUE DU PROJET DAUDET RETENUE PAR L'AGENCE DE L'EAU

Le projet d'écoquartier Daudet vise à une utilisation et une gestion raisonnée des ressources. Mettre en place des traitements alternatifs de l'eau de pluie optimisant les possibilités de récupération, de stockage et de réutilisation en fait partie intégrante. Ainsi, la noue paysagée prévue sur le site a été retenue dans le cadre d'un appel à

projets "Réduire la pollution pluviale" lancé en 2014 par l'Agence de l'eau. Le montant de la subvention accordée est de 58 344 €. Large de 5 mètres et d'une longueur atteignant 220 mètres, la noue paysagée se déroulera le long du mail central, "colonne vertébrale" du futur écoquartier. Ce fossé, destiné

à recueillir les eaux pluviales à ciel ouvert, à favoriser leur infiltration sur place et réduire les débits rejetés au réseau, est au nombre d'un ensemble de mesures prévues dans le projet qui participent à être au plus proche du cycle naturel de l'eau. Son aménagement entre la voirie et les espaces de détente et la prairie permettra en outre une jonction douce entre les différents usages. Sa végétalisation, engazonnement de ses bordures et apport de plantes macrophytes (vivant en zones humides et contribuant à épurer le milieu dans lequel elles vivent), participera également à l'embellissement du cadre de vie et au maintien de la biodiversité. C'est aussi réintroduire l'eau au cœur de la ville ◆ NP



■ LA VILLE RECRUTE

La ville recrute des animateurs (trices) pour l'accueil périscolaire du lundi au vendredi, de 11 h 20 à 13 h 35 et de 16 h à 18 h. Les animateurs sont chargés d'encadrer un groupe de 12 à 18 enfants et de leur proposer des projets d'activité. Ils sont garants de leur sécurité. Une expérience avec les enfants est souhaitée. Être disponible au minimum sur 4 créneaux par semaine. Priorité est donnée aux candidats titulaires d'un Bafa ou équivalence (CAP petite enfance...). Rémunération : 9,86 € brut / h. Envoyer les candidatures à : recrutement.animation@saintmartindheres.fr Informations : 04 76 60 72 02 ou 04 76 60 74 49.

État Civil

Le service municipal dispose d'un fonds conséquent. À raison de 2 700 naissances par an depuis 1966, cela représente 135 000 documents, sans oublier ceux établis avant 1966 ◆

■ TEOM : UNE AIDE DU CCAS EST POSSIBLE

L'aide forfaitaire que le CCAS peut apporter aux habitants, sous conditions, pour la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est de 50 euros. Elle s'adresse, sur demande :

- aux propriétaires occupants ayant des ressources modestes, exonérés de taxe foncière (ne sont pas concernés les propriétaires occupants de logements neufs exonérés dans le cadre des diverses législations).
- aux locataires ayant des ressources modestes, dégrèvés ou exonérés totalement de taxe d'habitation.

Les personnes entrant dans ces critères peuvent faire une demande

d'aide auprès du siège du CCAS ou par courrier à M. le maire, Président du CCAS - 111 avenue Ambroise Croizat. L'aide sera versée au choix du demandeur par virement sur le compte bancaire ou en espèces, à retirer auprès de la Trésorerie principale. Pièces à fournir (photocopies) : pièce d'identité avec photo ; avis d'imposition 2016 (revenus de 2015) ; numéro de téléphone ; RIB pour versement sur compte ; locataires : quittance de loyer de décembre 2015 ; propriétaires : avis d'imposition de la taxe foncière 2016. Renseignements : 04 76 60 74 12 ◆

■ ALLÉE ÉTIENNE GRAPPE : FIN DE CHANTIER

Vendredi 14 octobre, une visite de fin de chantier des travaux de requalification de l'allée Étienne Grappe a réuni sur place élus municipaux, représentants de l'Opac 38 et d'entreprises, membres du Conseil citoyen et d'associations accueillies à Renaudie et techniciens municipaux. Élaboré en collaboration avec les habitants et les acteurs du quartier, et en partenariat avec l'Opac 38 pour qui un des enjeux principaux est l'occupation des logements vacants, ce projet d'aménagement vise à réguler et occuper l'espace public, préserver l'intimité des habitants, améliorer la qualité du paysage et la signalétique, valoriser l'architecture, réduire le passage des véhicules motorisés...

Dans les prochaines semaines, il sera procédé à la pose d'un nouvel éclairage public, à la relocalisation des boîtes aux lettres ainsi qu'à la végétalisation des espaces publics réaménagés ◆



Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Aux actes citoyens...

Suite à la décision de fermeture du camp de Calais, une centaine de réfugiés seront hébergés temporairement sur le campus universitaire dans l'immeuble ARPEJ. Ce bâtiment est vide car il doit être rénové. Une association accompagnera les migrants pour que leur situation personnelle soit prise en compte, notamment au regard du droit d'asile. En réaction, des propos disproportionnés et violents, arguant de risques pour les habitants. Ces paroles qui viennent d'élus censés respecter les lois et représenter les valeurs de la République sont scandaleux et indignes. La France a ratifié la déclaration Universelle

Denise Favier

des droits de l'Homme et signé la Convention de Genève qui définit comme réfugié, toute personne persécutée du fait de sa religion, sa nationalité, ses opinions politiques, et qui se réclame de la protection d'un autre pays que le sien.

N'écoutez pas ceux qui attisent la peur et la haine. Il n'y a pas d'envahissement, en Isère ce sera 1 migrant pour 5 000 habitants. 90 % des réfugiés restent dans les pays limitrophes de la guerre, partageant le dénuement des populations locales. Les rares qui arrivent en France le font en bravant des risques épouvantables fuyant la mort, la torture. Nous ne sommes pas confrontés à une crise des réfugiés mais bien à une crise de l'accueil des réfugiés.

L'état finance la prise en charge des réfugiés. Notre commune de par son histoire, la diversité de sa population, doit avoir engagement fort de solidarité et d'accueil : elle peut leur faciliter l'accès à la vie sociale et culturelle, à l'éducation et fédérer les "aidants" citoyens ou associations. C'était notre demande lors du conseil municipal d'octobre. Ce n'est pas une question de moyens, mais de volonté. Les accueillir dignement est un devoir pour l'État et les collectivités locales. C'est aussi une solidarité, chacun peut y participer à sa mesure dans un cadre associatif ou citoyen. "Collectif Migrants en Isère" regroupe les associations qui aident les migrants. Tél 04 76 87 91 90 ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



Réfugiés : tout et son contraire !

Notre pays est depuis très longtemps une terre d'asile pour tous ceux qui risquent leur vie dans leur pays du fait de la guerre, la religion, l'appartenance politique ou bien les idées. François Hollande et son gouvernement ont pris la décision de démanteler la "jungle" de Calais et d'en disperser les réfugiés sur le territoire national dans la précipitation et sans que toutes les conditions d'accueil et de concertation ne soient réunies.

Mohamed Gafsi

Alors que la situation sur Calais est connue depuis des années rien n'a été anticipé dans le sens du démantèlement et de la relocalisation des résidents, ce qui démontre une fois de plus l'amateurisme et l'incompétence de ceux qui nous dirigent. À Saint-Martin-d'Hères se sont 100 jeunes hommes soit 40 % des 250 personnes destinées au département qui vont être accueillis non pas dans un Cada, mais dans des tours (Arpej) sur le

Campus qui sont vouées à la destruction.

S'il est vrai que nous ne pouvons laisser sur le bord de la route des personnes qui fuient les massacres et l'horreur de la guerre dans leur pays, il n'en demeure pas moins que le bon sens doit toujours prendre le pas sur les sentiments. Nous devons de ce fait rester vigilants sur leurs motivations premières. Alors qu'ici et là s'élèvent des voix pour leur permettre de se loger, de travailler, d'apprendre le français etc... il ne faut surtout pas oublier qu'ils sont les premiers concernés par leurs situations et que la plupart d'entre eux n'ont aucune motivation ni vocation à rester sur notre territoire, mais à rejoindre la Grande Bretagne et leurs familles par tous les moyens.

Les en empêcher ne serait ni plus ni moins qu'une prise d'otages et une atteinte aux libertés dont nous nous en revendiquons les garants. De plus nous devons aussi rassurer nos concitoyens et nos étudiants sur le Campus en mettant tout en œuvre pour que cette cohabitation même provisoire, se passe dans les meilleures conditions ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Une étude sur le temps de travail du personnel communal

Lors de la commission municipale Ressources et moyens du 5 octobre, il a été présenté un règlement relatif aux temps de travail des agents de la Ville ainsi que la délibération attenante. La première adjointe l'a présenté comme quelque chose de réglementaire, uniquement. En conseil municipal du 17 octobre, la même première adjointe explique que pendant 2 ans il y a eu une étude sur les temps de travail des agents et qu'il y avait beaucoup de disparité entre les agents. Cette étude, l'adjointe n'en a jamais parlé en commission. Un élu lui fait remarquer

Asra Wassfi

que les agents de Saint-Martin-d'Hères réalisent 60 heures de moins par an que la loi dans le nouveau règlement expliquant le temps de travail du personnel. Cela constitue un avantage considérable. 60 heures par an pour chaque agent, ça représente plus de 40 agents à temps

plein que les Martinérois paient dans leurs impôts. 40 agents à temps plein, cela représente 1,2 Millions d'euros payés par an par les habitants. 40 agents, c'est autant de services publics qui ne sont pas rendus aux habitants. Cette pratique d'avantage semblait même pire avant le règlement. Combien avons-nous tous payé en plus ? Il n'est pas possible d'avoir des règles particulières dans les collectivités et les communes. Dans la même mairie, d'autres agents sont eux dans la précarité avec des contrats à temps non complet renouvelables. La situation de l'école de musique est à regarder. Pour tous les sujets relatifs au personnel, nous avons proposé de faire un état des lieux avec une prospective afin d'évaluer les besoins des habitants en services publics et pouvoir adapter la formation du personnel et le recrutement des nouveaux agents. Par ailleurs, la transformation numérique des services publics change les besoins en matière de recrutements. Alors que la majorité municipale a externalisé des activités via les marchés publics comme la menuiserie, aura-t-on besoin de menuisier demain ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

Le Conseil d'État a tranché !

Le Conseil d'État vient de donner raison à la ville de Saint-Martin-d'Hères en cassant la décision de la Cour administrative d'appel de Lyon qui avait annulé notre PLU en 2014. C'est une bonne nouvelle ! Cette décision montre que le travail a été fait et bien fait. Tournons-nous maintenant vers l'avenir avec l'actuel PLU arrêté par la Métropole, qui sera voté en début d'année 2017, et qui pose les bases solides pour embellir et développer notre ville et construire le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Coup de gueule !

M. le maire fait preuve d'ouverture et de dialogue, peut-être trop, quant on voit le comportement excessif et non réfléchi des élus du groupe de l'opposition "Alternative du centre et des citoyens" qui raisonnent sans discernement avec un aplomb incroyable, sans vraiment connaître les dossiers. Ce sont d'ailleurs les mêmes qui prônent un changement de compor-

tement dans la politique et qui, sans vergogne, critiquent, dénoncent, s'opposent par principe sans jamais apporter la moindre solution et cherche à tout prix à faire du buzz. C'est un phénomène vieux comme le monde ! Et pourtant, le maire n'a évité aucun sujet, et quand je vois cet affrontement verbal, cela n'a pas de sens et s'apparente à de la médiocrité politique. On peut aussi s'exprimer dans le respect de la personne humaine sans être dans l'outrance et la caricature, sans être dans le dénigrement permanent envers les agents de notre collectivité, les élus(es) et la ville de façon générale.

Notre objectif est clair : faire pour Saint-Martin-d'Hères ! Nous avons l'ambition de dessiner la ville de demain, une ville qui se transforme, qui se renouvelle et qui se développe. Une ville qui vit. Notre projet politique repose sur des valeurs et des convictions qui se traduisent au quotidien par des actions nécessaires et courageuses pour le bien-être de notre commune.

Nous devons être vigilants pour construire ensemble une humanité où dialogue, tolérance et savoir sont des valeurs partagées ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Giovanni Cupani

Solidarités

Saint-Martin-d'Hères a toujours été une ville d'accueil pour les femmes, les hommes et les enfants fuyant les guerres, la pauvreté ou les crises majeures au péril de leur vie.

Les migrants ne viennent pas nous envahir !

Les Martinérois peuvent être fiers de la solidarité qui les anime. La France est toujours une terre d'accueil. Suite au démantèlement du campement de Calais, la préfecture de l'Isère annonce l'arrivée de 100 migrants pour une période de 6 mois maximum. Ces personnes ayant vécu des drames humains et

les bombardements doivent être accueillies dans la dignité.

Voici un extrait de la motion adoptée par la Fédération nationale des élus socialistes et républicains : « *Nous, les élus socialistes et républicains, réaffirmons notre soutien à la décision du gouvernement de démanteler le campement de Calais, afin d'assurer un traitement juste et humain des conditions d'accueil et des demandes d'asile en France* ».

La présidente du groupe d'opposition Alternative du centre et des citoyens de Saint-Martin-d'Hères se permet des propos injurieux, avec un appel à la méfiance et à la défiance concernant ces migrants, tout en les accusant ouvertement. Cette opération indécente et malhonnête ne répond pas aux urgences de l'heure, de la guerre et de la misère.

Non, ils ne viennent pas « *manger le pain des Français, ni violer nos filles* » comme l'extrême droite le disait dans les années 20 et 30 à propos « *des ritals* » et « *des espingouins* ».

Ces paroles sont d'autant plus honteuses qu'elles viennent d'une élue de la République. Dans le Dauphiné Libéré du 19 octobre, elle tente de se justifier et d'expliquer « *un manque de courtoisie au sein du Conseil municipal* », alors qu'avec une grande impolitesse, elle a quitté le conseil en claquant la porte sans attendre les réponses.

Quitter les réunions, les commissions ou le Conseil municipal avant la fin est devenue une habitude chez cette dame. Est-elle élue à temps partiel ?

Nous, élus socialistes martinérois, condamnons fermement ces actes et ces propos de malveillance ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Thierry Semanaz

La préservation de la santé... pour toutes et tous !

Nous baignons tellement dans les affres de la vie quotidienne que souvent l'essentiel est oublié. Pourtant tous les Martinérois et Martinéroises se souhaitent d'abord une "bonne santé" lors de la nouvelle année. Pourtant tout le monde sait que le plus important, pour le commun des mortels, que nous sommes tous, c'est LA SANTÉ !

C'est pourquoi je me réjouis qu'enfin L'État, la Métropole, la ville de Grenoble, le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) de l'agglomération grenobloise, la communauté de communes du Grésivaudan et le Pays Voironnais viennent de

lancer un plan inédit pour lutter contre les pics de pollution sur leur territoire. Un dispositif global et progressif qui, par l'attribution de certificats, doit permettre de limiter la circulation des véhicules les plus polluants lors des épisodes de pollution durables. Bref, un dispositif pour réduire la durée d'intensité des pics de pollutions dans l'agglomération grenobloise et

ses territoires voisins permettant de préserver la santé de chacun d'entre nous.

Une première en France. Bravo à tous ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour parvenir à cet accord.

Pour rappel, l'impact de la pollution sur la santé n'est pas une légende mais bien une réalité décrite par les scientifiques, avec 45 000 décès prématurés chaque année en France imputables à la pollution atmosphérique et 3/4 des habitants de la Métropole exposés à des valeurs qui sont au-delà de celles recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour bien sensibiliser les habitants – et pour plus de pédagogie –, ce dispositif utilisant des certificats fera d'abord l'objet d'une expérimentation du 1^{er} novembre au 31 décembre.

Attention, à partir du 1^{er} janvier 2017, le dispositif pourra faire l'objet d'une verbalisation (de 22 à 35 €) en période de pic de pollution.

C'est un enjeu sanitaire évident et un enjeu social également puisque les premières victimes de la pollution se trouvent dans les quartiers populaires. Notre ville est particulièrement impactée par ce phénomène. Le groupe du Parti de Gauche soutient totalement ce dispositif ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ MOIS DE LA CHANSON

Une note de douceur

Des textes au service de la musique pour un mois tout en chansons. Du 4 novembre au 1^{er} décembre, L'heure bleue invite le public à une belle balade musicale dans des univers colorés, décalés, engagés... au rythme des mots et des sons d'artistes à découvrir ou à redécouvrir.



Rendez-vous

Audavie

Trio Diwan, musique entre New York et Bénarès, en partenariat avec L'heure bleue, jeudi 17 novembre à 20 h et Rézé and Co, musique et dessin sur le vif, jeudi 8 décembre à 20 h. Centre médical Rocheplane, entrée libre ♦

Pour sa quinzième édition, le Mois de la chanson programme une palette d'artistes aux multiples univers. Laissez-vous surprendre par le duo vibrant et complémentaire formé par les personnalités d'Antonio Placer et d'Angélique Ionatos. Un concert touchant, d'une forte intensité vocale, nourri par l'histoire de ces deux artistes, où le

Galicien Antonio Placer convie la grecque Angélique Ionatos à partager des chansons indignées à deux cœurs et à deux voix. En première partie, le groupe No Mad ? entraîne indéniablement le spectateur sur une route singulière dans leur ambiance fantastique et surréaliste à l'extravagance burtonienne. Un orchestre clairement hors du commun dont découle

une musique enivrante et généreuse (vendredi 4 novembre à 20 h). L'audace et l'humour s'invitent aussi au Mois de la chanson, en compagnie d'Elsa Gelly, qui dépeint des tranches de vie en revisitant les chansons de Gréco, Nougaro, Aubert, Halliday, Anaïs avec une énergie contagieuse. Tandis que Gérard Morel, véritable clown musical qui par ses mots et rimes console le vague à l'âme, présente son dernier spectacle en compagnie de Stéphane Méjean en homme-orchestre qui use de ses insondables talents de manipulateur d'instruments (mercredi 9 novembre à 20 h). L'heure bleue reçoit pour la première fois Sanseverino. Sur chacun de ses albums, il a su imposer son style inimitable, mâtiné de rock swing endiablé. Il dévoile son nouvel album *Papillon* sur lequel il revisite en chansons le roman du même nom d'Henri Charrière, qui raconte les aventures d'un forçat du bagne de Cayenne qui s'évadait dès qu'on le reprenait ! Les inconditionnels de ce chanteur ne seront pas en reste, puisqu'il reprendra ses grands succès en deuxième partie du concert vendredi 18 novembre à 20 h. Le Mois de la chanson, c'est aussi ouvrir des portes sur l'ailleurs

avec le Trio Diwan, en 1^{re} partie de Sanseverino, qui entraînera le public dans les sonorités du folklore africain, de la musique celte et indienne (vendredi 18 novembre à 20 h). Cet événement permet aussi de découvrir des artistes émergents, comme Camille Hardouin, une "demoiselle" féministe et sarcastique qui embarque le public dans son intimité en parlant et en chantant ses textes élégants, entre romantisme effréné et blagues légères (mercredi 30 novembre à l'Espace culturel René Proby et le 1^{er} décembre à la clinique du Grésivaudan) ♦ GC

Renseignements et réservations : 04 76 14 08 08 /smh-heurebleue.fr



Festival international de Poésie

Gratte-Monde est le rendez-vous incontournable pour les amoureux de poésie. Initié par la Maison de la poésie Rhône-Alpes, il se déroule cette année les 25, 26 et 27 novembre à l'Espace culturel René Proby et à L'heure bleue. Pour cette vingtième édition le thème retenu est "Poésie et cinéma". Au programme : ateliers, lectures, rencontres d'auteurs, courts-métrages, films, marché de l'édition...

Programme complet et renseignements : 04 76 03 16 38, maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr, www.maisondelapoesierhonealpes.com ♦

■ DIERA AND THE ROBBER BAND

Visa pour le monde

Samedi 19 novembre, l'Espace culturel René Proby vibrera sur des rythmes malgaches, afrobeat, reggae, soul et hip-hop. Une jungle urbaine musicale que le groupe local Diera and the Robber Band entend faire vivre jusqu'à ce que danse s'ensuive.

« **U**ne sorte de hold-up musical », Diera and the Robber Band se plaît à se nourrir des sonorités musicales d'ici et d'ailleurs et il le revendique ! Des confins de l'Afrique à l'Amérique, en passant par Madagascar ou la Jamaïque, les notes captées sont ensuite retravaillées en mélodies improbables, mêlant grooves reggae, afrobeat, hip-hop, jazz, soul et résonances malgaches. Les univers des six musiciens et des deux choristes enrichissent celui de

Diera Radafiarijaona, leader et chanteur du groupe, pour finalement offrir une musique moderne empreinte des sonorités du monde. Un style qu'ils ont fait voyager jusqu'en Guadeloupe en avril dernier. « *Nous avons reçu un accueil chaleureux du public et des professionnels, ce qui nous a confortés dans notre choix de direction artistique.* » Le 19 novembre à l'Espace culturel René Proby, Diera and the Robber Band donnera un concert, une sorte de visa pour des musiques du monde, sans rivalité ni frontière. Une ultime répétition avant l'enregistrement de leur 2^e album et un final sonore après trois jours de résidence pour ce groupe local aux ambitions nationales. « *Ce concert sera filmé. Il sera une sorte de vitrine pour les programmeurs et l'occasion pour nous d'affiner nos titres avant l'enregistrement en studio.* »

À l'heure où le genre humain pointe du doigt la différence et la pose comme un problème en société, Diera parle de richesse. Lui qui se plaît à se définir comme un "baobab en ville" et qui enrichit son identité musicale de celle des autres. Il ne cherche qu'à faire vivre en toute sincérité ses chansons aux influences multiples. « *On peut venir en famille et attendez-vous à être pris d'une irrésistible envie de danser !* » ♦ SY

■ CONCERT

Samedi 19 novembre à 20 h à l'Espace culturel René Proby. Concert debout, tout public, 5 €, réservation des billets au 06 62 47 93 09. Pour les écouter, rendez-vous sur dieramusic.com, Soundcloud, facebook et youtube ♦



■ CONFÉRENCE

Le Capital de Marx, un roman ?

Aborder *Le Capital* de Karl Marx dans sa dimension littéraire est l'axe qu'ont choisi Gérard Mordillat et Éric Stemmelen lors de la conférence "Lire Karl Marx aujourd'hui", proposée dans le cadre des 50 ans de lecture publique.



jamais terminée. Seul le Livre I a été édité de son vivant, les Livres II et III l'ont été après sa mort. *Le Capital* est enrichi de considérations relevant de l'histoire, de la science politique, de la philosophie ou de la sociologie. Pour Gérard Mordillat et Éric Stemmelen, docteur en économie, il faut aborder ce livre dans toutes ses dimensions, ne pas le voir comme un mode d'emploi économique et/ou politique figé. « *Il nous amène à réfléchir sur notre société. On peut lire Le Capital en sautant des passages, l'ouvrir à n'importe quelle page* », ajoute Éric Stemmelen. « *Peut-on dès lors défendre Le Capital comme étant un point de vue scientifique ?* » interroge une participante. Pour Gérard Mordillat la réponse est non, « *il ne s'agit pas d'une parole révélée, d'un mode d'emploi. Il ne faut pas l'aborder comme un manuel scientifique. Ce n'est pas dans cet état d'esprit que Marx l'a rédigé* ». L'intérêt est d'appréhender l'écrit de Karl Marx comme un ensemble de réflexions philosophiques, une approche intellectuelle pour se confronter au monde et à ses contradictions. Il faut dédramatiser cette lecture, dépasser également l'aspect syntaxique parfois complexe, se plonger dans le livre librement et réfléchir... ♦ GC

Atelier Numérique

Les vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h à la maison de quartier Gabriel Péri.
 • 18 et 19 novembre : multi-thèmes ;
 • 25 et 26 novembre : AppliLab, dans le cadre du Mois de l'accessibilité ;
 • 2 et 3 décembre : PhotoLab, light painting (dessiner avec de la lumière) ♦

« **L**e Capital de Karl Marx est un support pour penser le monde par soi-même », souligne Gérard Mordillat, romancier et cinéaste. Il s'agit d'un écrit qui s'interroge sans cesse et interroge le lecteur, un livre presque romanesque. Selon lui, cette œuvre emblé-

matique s'apparente à un roman, à l'image de *Ulysse* de Joyce. « *La correspondance de Marx et d'Engels montre la place prépondérante de la littérature dans Le Capital. Marx avait le sentiment et l'ambition de réécrire Tristram Shandy de Sterne. Ses grandes références étaient Les*

voyages de Gulliver de Jonathan Swift et les œuvres de Charles Dickens, dont il a tiré ses démonstrations économiques comme celles sur le travail des enfants. » Karl Marx était convaincu que la littérature avait le pouvoir d'agir directement sur le monde. Il a réécrit son œuvre mille fois et il ne l'a

■ 50 ANS DE LECTURE PUBLIQUE, ÇA SE FÊTE !



► 50 ans de lecture publique valaient bien une danse !

Ici, lors de l'inauguration officielle de la manifestation à la médiathèque - espace Paul Langevin, en présence du

maire David Queiros, de la première adjointe Michelle Veyret, et d'élus. Les bibliothécaires ont créé leur

propre danse, une façon dynamique et empreinte de bonne humeur pour inviter les personnes présentes à célébrer la lecture publique dans chacun des ateliers proposés. Sculptures de livres, tours de magie, concert harmonique, intervention très remarquée et en rythmes de la BatukaVI... ou encore la lecture musicale de Delfino sur les notes de Greg Minio, de la compagnie des Barbarins fourchus. Des *Accords parlés* contant histoires et quelques bobards. Du 13 septembre au 22 octobre, la médiathèque et ses quatre espaces ont ainsi proposé de nombreuses expositions et animations pour rap-

peeler que si le livre fait partie de notre quotidien, c'est notamment grâce à une politique volontaire initiée il y a un demi-siècle ♦ SY



► Accords parlés avec Delfino et Greg Minio.



■ AGENDA CULTUREL

L'HEURE BLEUE

MOIS DE LA CHANSON

Réservations : 04 76 14 08 08
 billetterie-hb@saintmartindheres.fr

> **ANGÉLIQUE IONATOS ET ANTONIO PLACER**

> 1^{re} partie No Mad ?
 Ven. 4 novembre à 20 h
 Tout public - De 7 € à 19 €

> Co-plateau :
ELSA GELLY / GÉRARD MOREL
 Mer. 9 novembre à 20 h
 Tout public - De 6 € à 15 €

> **SANSEVERINO**
 > 1^{re} partie Trio Diwan
 Ven. 18 novembre à 20 h
 Tout public - De 7,50 € à 27 €

> **CAMILLE HARDOUIN**
 Mer. 30 novembre à 20 h
 Espace culturel René Proby



Jeu. 1^{er} décembre à 19 h 30
 Clinique du Grésivaudan (La Tronche)
 Tout public - 8 €

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

> **Joker !**
 Théâtre d'impro - Le T.I.GRE
 Ven. 4 novembre à 20 h
 Dès 7 ans - De 4 € à 7 €
 Réservations : t.i.gre@free.fr

> **Highway to elle**
 Théâtre - C^{ie} Triptyque
 Sam. 5 novembre à 20 h
 Dès 12 ans - De 5 € à 10 €
 Réservations : 06 50 15 34 25
 compagnie.triptyque@gmail.com

> **Fred Griot et Perrin Langda**
 Les mardis de la poésie
 Mar. 15 novembre à 18 h 30
 Dès 8 ans - De 4 € à 6 €
 Réservations : 04 76 03 16 38
 maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

> **Le voyage d'hiver**
 Musique, danse et théâtre par le CRC - Centre Erik Satie
 Sam. 3 décembre à 14 h et à 15 h 30
 Entrée libre et gratuite
 Réservations : 04 76 44 14 34
 centre.esatie@saintmartindheres.fr

■ EMS

Le sport pour tous, un choix politique

Créé en 1968, le service des sports témoigne de l'engagement local pour une politique sportive accessible à tous, du plus jeune âge aux seniors. C'est notamment à travers l'École municipale des sports, EMS, qu'il déploie ses activités. Un choix politique fort qui ne relève pas d'une compétence obligatoire.

Il y avait 212 enfants martinérois à pratiquer l'une des onze activités proposées par l'École municipale des sports, EMS, lors des vacances d'automne. De l'éveil corporel à la natation en passant par le roller, le cirque, le tir à l'arc... Les enfants âgés de 4 à 14 ans avaient le choix. Et les parents étaient ravis ; car l'inscription ne leur a coûté que 7 € ou 10 € par an, selon l'âge. Un tarif accessible pour tous, c'est bien là l'enjeu de la politique sportive menée par la commune. Un choix accentué depuis trois ans avec la mise en place du service des activités physiques et sportives et animations de proximité qui gère l'EMS, mais aussi l'accompagnement des services municipaux, des jeunes et même de façon ponctuelle des familles et des groupes d'habitants sur des projets à connotation sportive.

Au total, ce sont 21 Étaps (Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) et 16 animateurs qui interviennent auprès des différents publics. Ce sont eux qui enseignent la natation aux écoliers, qui leur font découvrir le tennis de table ou l'escalade pendant les vacances scolaires. Ce sont encore eux qui proposent badminton, futsal et autres activités sportives aux jeunes, adultes et



seniors, entre midi et deux ou en fin de journée. C'est dire l'amplitude de leurs interventions et la dynamique sportive qu'ils impulsent.

Les 38 créneaux hebdomadaires proposés aux adultes affichent toujours complet, avec parfois des listes d'attente. 553 personnes suivent régulièrement ces cours, dont 212 seniors qui peuvent pratiquer en douceur une

activité adaptée à leur âge comme le yoga sur chaise, la gymnastique douce ou l'aquagym.

Deux nouveautés vont voir le jour cette année : la mise en place de stages de perfectionnement de certaines disciplines pour les adultes au printemps et les activités aquatiques de l'EMS seront dispensées à la piscine municipale dès le mois de mai.

Ce qui va aussi permettre d'augmenter le nombre de séances de natation pour les écoliers.

Quels que soient son âge, ses capacités et ses besoins, il est donc possible de découvrir ou pratiquer une activité physique par le biais de l'EMS ◆ SY

Champs d'intervention

- 332 enfants inscrits aux activités régulières de l'EMS enfants ;
- Entre 300 et 500 jeunes concernés par l'EMS jeunes ;
- 553 inscrits, dont 212 seniors, aux activités de l'EMS adultes ◆

■ POINT DE VUE



Franck Clet, adjoint au sport

« Nous menons une politique sportive populaire, tournée vers tous les sportifs et notamment les jeunes. Au-delà de la pratique d'une activité physique, il est aussi question d'ouverture sur le monde, de solidarité et de tolérance. Ce qui est primordial, surtout en cette période où les valeurs du vivre-ensemble sont régulièrement bafouées.

Autre volet important : notre coopération avec les clubs. Malgré les restrictions budgétaires dues à la baisse des dotations de l'État, d'environ un million d'euros par an, nous avons fait le choix, cette année encore, d'apporter un soutien fort aux associations sportives et de maintenir une enveloppe de subvention conséquente de 620 000 euros. Les récents travaux de la piscine en témoignent. C'est d'autant plus important au regard des difficultés sociales et économiques qu'engendre pour les habitants une société basée uniquement sur le profit. Notre action se concrétise égale-

ment par la mise en accessibilité des équipements et leur réhabilitation.

La politique sportive que nous développons ne s'arrête pas là. Le service des sports la met en œuvre, notamment sur les créneaux du sport découverte et de détente. Comme l'École municipale des sports où les Étaps interviennent quotidiennement auprès des écoliers, mais aussi des jeunes et des adultes.

Sur un autre plan, l'Office municipal du sport, partenaire à part entière, gère, outre le transport, le centre médico-sportif, l'unique du département et que nous tenons à préserver.

Le dynamisme des représentants du mouvement sportif est à souligner, chaque acteur est un rouage essentiel. À nous de veiller à ce que le sport continue de relever de l'intérêt général, qu'il fasse partie intégrante de l'éducation populaire que nous défendons. » ◆ Propos recueillis par SY

■ MONTÉE CYCLISTE DU MURIER

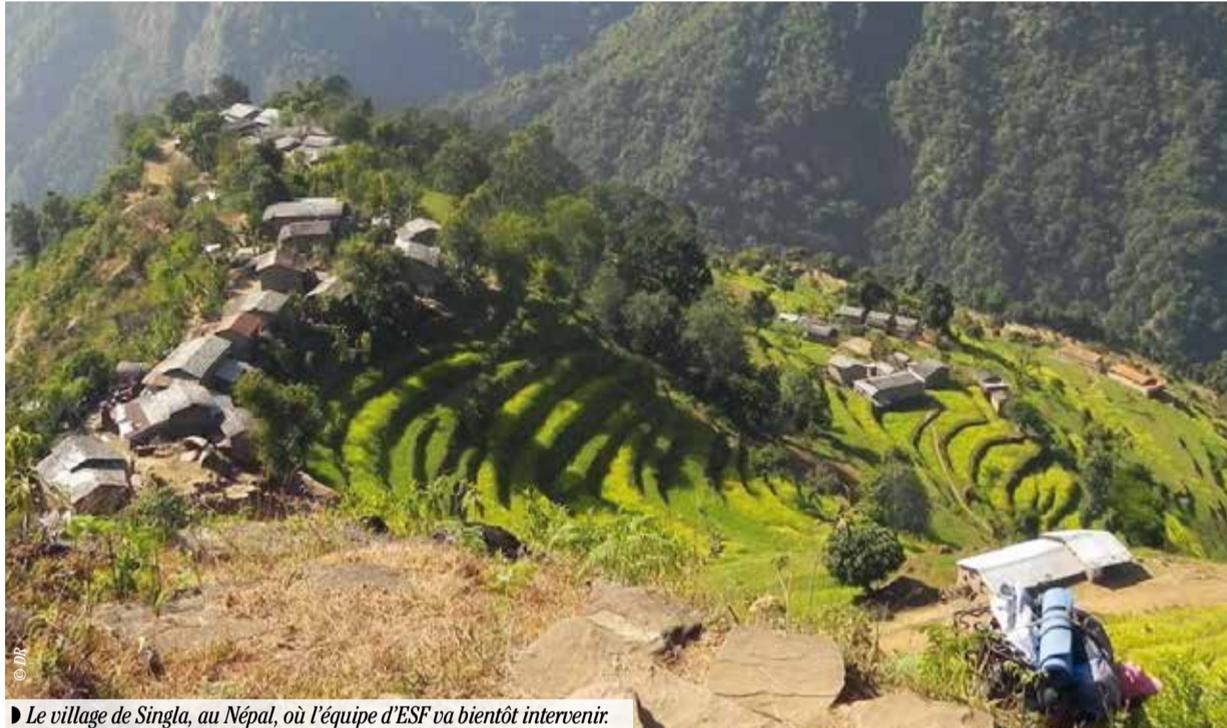
79 coureurs ont participé dimanche 16 octobre à la course de côte du Murier organisée par l'ESSM cyclisme. C'est Sébastien Bonnet (Vélo club Pontois) qui remporte l'épreuve en 23' 24" devant Jérôme Giraud (VC Froges-Villard-Bonnot) à 35" et Michaël Mory (Cyclisme Seyssinet-Seyssins) à 39". Chez les féminines, Laure-Anne Ferrent (Team Chamrousse cycloport) prend la tête du classement en 28' 24" devant Isabelle Gunie (Cyclotouristes Grenoblois) à 7' 40" et Anne Defemme (non licenciée) à 17' 36" ◆



■ ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

La solidarité en marche

Créée en 2011, l'antenne martinénoise de l'ONG Électriciens sans frontières (ESF) va entrer en phase opérationnelle d'ici la fin de l'année. Direction le Népal puis le Cameroun pour aider les populations à y voir plus clair dans leur vie.



► Le village de Singla, au Népal, où l'équipe d'ESF va bientôt intervenir.

Singla au Népal. Le village est perché à 2 400 mètres d'altitude, au pied du Manaslu (8 146 mètres) dans la chaîne de l'Himalaya. Le séisme d'avril 2015 n'a laissé que peu de chances aux villageois, dont les maisons sont construites en pierres sèches, sur l'arête de la montagne. L'unique petite turbine hydraulique qui alimentait quelques foyers a été détruite tout comme le modeste

dispensaire. Une catastrophe pour ce village qui est confronté à l'exode et à la prostitution, où les sans-abris sont de plus en plus nombreux. « Plusieurs organisations internationales interviennent déjà sur place. Notre rôle consistera à expertiser puis à rénover la centrale hydraulique, à installer des panneaux solaires, des éclairages et des prises électriques pour le dispensaire », explique le responsable départemen-

tal d'ESF, Pierre Robert. Cet ancien d'EDF (36 ans de carrière) précise : « C'est de la solidarité internationale et non de l'humanitaire. Nous aidons les pays pauvres à monter dans le développement. » C'est dans cet esprit qu'ESF œuvre pour l'accès à l'électricité, mais aussi à l'eau et à l'assainissement. « On aimerait travailler avec d'autres associations qui agiraient dans les domaines

de la santé ou du développement de l'agriculture locale. Si les gens ont l'électricité mais qu'ils continuent de mourir de certaines maladies car ils n'ont pas accès à l'eau, cela ne sert pas à grand-chose ! C'est une réponse globale qu'il faut apporter ! » Comme à Bafoussam au Cameroun, où les bénévoles seront en mission dès 2017. D'un côté, il y a de plus en plus d'enfants abandonnés dans la rue. De l'autre, il manque des dépanneurs dans ces villages où l'électrification rurale est récente. « Nous allons former vingt-cinq jeunes de la rue aux techniques d'installation électrique. C'est la possibilité pour eux d'avoir un métier et un avenir. » La réfection des installations électriques du bloc opératoire de M'Bouo permettra également une meilleure prise en charge des patients, évitant par exemple des décès sur la table d'opération à cause d'une coupure de courant.

Cinq autres projets reconnus d'utilité publique sont en cours d'instruction par l'antenne iséroise d'ESF, dont le plus important de France qui mènera les bénévoles du département et d'autres jusqu'au Togo. Aujourd'hui, près de 1,5 milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité. Un levier pourtant indispensable au développement économique de ces régions ♦ SY

ESF

En Isère

Toutes les compétences sont les bienvenues au sein de l'antenne martinénoise d'ESF pour aider au montage et à la rédaction des dossiers, au conditionnement du matériel à envoyer, à la recherche de financements, au relationnel avec la presse... Renseignements au 06 71 22 91 45 ♦

■ JE BOUGE POUR RESTER EN FORME !

Une expérience partagée

Prenez la maison de quartier Gabriel Péri, ajoutez-y une poignée d'étudiants du Guc-Formation et une pincée généreuse d'habitants et vous obtenez un beau projet partenarial : "Bougez pour rester en forme !"

Je participe aux séances de gymnastique des lundis pour faire un peu de sport, parce que vu mon âge, il faut que je bouge. Et puis les petits jeunes sont supers ! », déclare dans un large sourire Lucienne, retraitée dynamique. Mais que se passe-t-il donc les lundis d'octobre et novembre, de 14 h à 15 h, dans la salle polyvalente de la maison de quartier Gabriel Péri ? Un beau projet, né sur place. « Des étudiants du Guc, futurs éducateurs sportifs, s'entraînent tous les lundis à la maison de quartier dans le cadre de leur cursus. De là, l'idée a germé que cela pourrait être intéressant pour eux, et pour des habitants, de créer un cours », explique Adèle Charpentier, conseillère en économie sociale et familiale du CCAS. Et ça a marché ! D'un côté les étudiants mettent en pratique leurs apprentissages, expérimentent, travaillent leur approche pé-

dagogique. Divisés en trois groupes, ils sont tour à tour observateurs-évaluateurs, enseignants et participants au même titre que les habitants présents. De l'autre, des habitants de tous âges, histoire de créer du lien intergénérationnel, et pour l'essentiel proposés par la maison de quartier qui visait dans ce cadre-là un public « un peu éloigné des activités sportives, soit pour des motifs financiers, soit pour des raisons de santé ». Axés sur l'équilibre, le mouvement et la coordination, les cours sont adaptés à chacun. Jeune maman, Dallal vient aux séances en plus de la gymnastique d'entretien qu'elle pratique par ailleurs. « Je mets mon petit à la garderie, cela me permet de prendre un peu de temps pour moi. Il y a une bonne ambiance, les étudiants se forment et pour nous c'est gratuit ! » Le principe du projet prenant ainsi des allures

d'échange de bons procédés. Expérimenté depuis début octobre et jusqu'à mi-novembre, l'initiative fera l'objet d'un bilan partagé à l'issue duquel la décision pourrait bien être prise de pérenniser l'action sur

l'année scolaire et, pourquoi pas, d'essayer dans d'autres maisons de quartier. Quoi qu'il en soit, à la maison de quartier Gabriel Péri, la mayonnaise a pris ♦ NP



Le projet

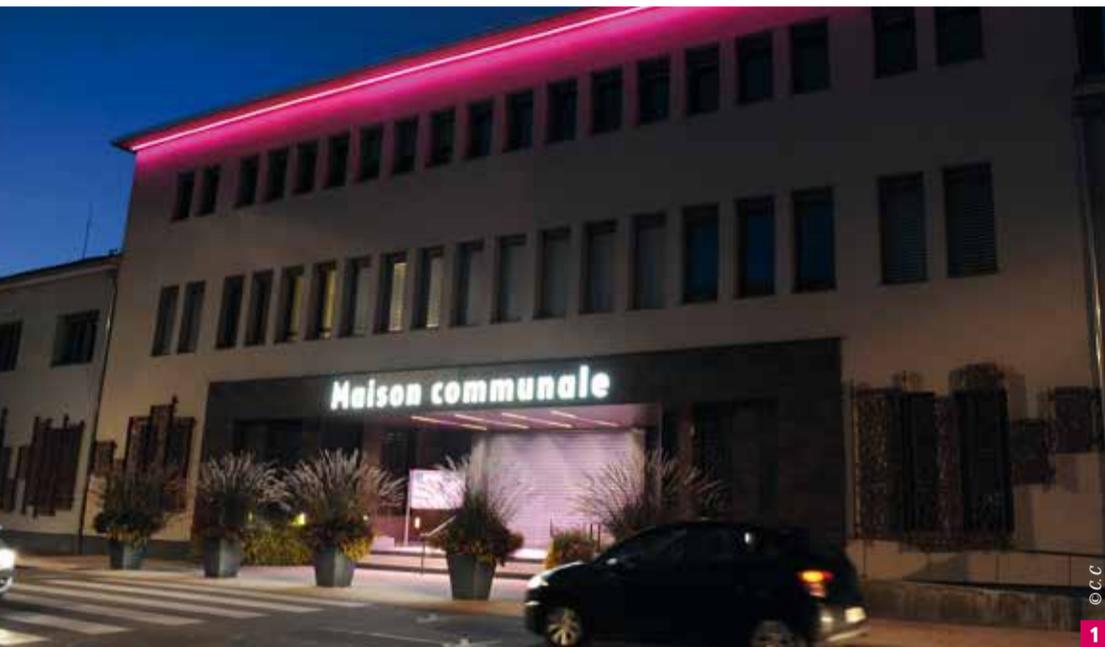
Vous intéresse ?

Le groupe actuel est complet. Cependant, dans l'éventualité où les séances seraient pérennisées et/ou étendues à d'autres lieux, les personnes intéressées par la démarche peuvent contacter la maison de quartier Gabriel Péri au 04 76 54 32 74 ♦

■ PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

On en a parlé !

Initiée à Saint-Martin-d'Hères par le service hygiène, santé et centre de planification (SHSC), l'opération Octobre rose s'est déployée dans la commune avec un mot d'ordre : échanger sur le cancer du sein et l'importance de son dépistage.



Plus un cancer est décelé tôt, plus les chances de guérison sont grandes. Le postulat posé, reste encore à convaincre les femmes de l'importance du dépistage : suivi régulier chez le gynécologue, auto-observation, auto-palpation, mammographie...
Dédramatiser, lever les tabous qui entourent souvent le cancer et la peur d'y être confronté(e) est essentiel. C'est tout le sens des initiatives proposées pendant ce mois rose dont la ville a hissé haut les couleurs (1 et 2) lors du lancement officiel de l'événement.



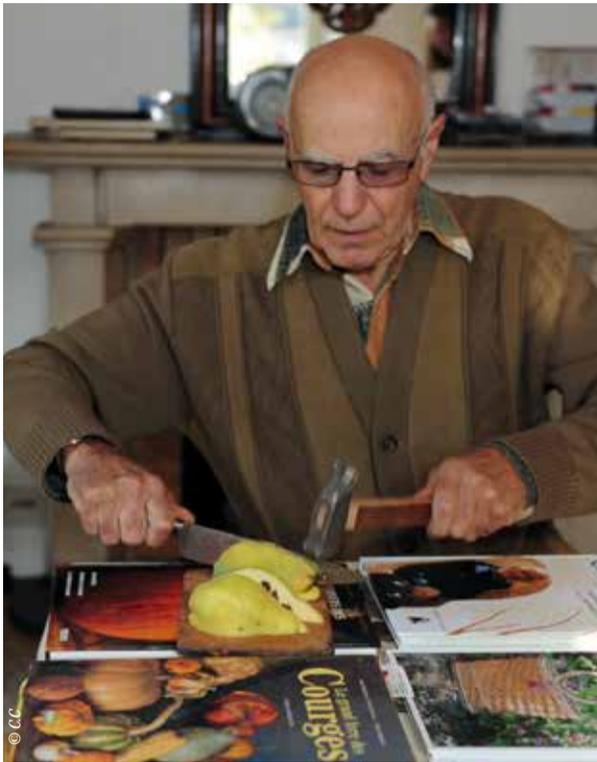
Les commerces participants et les services municipaux, service hygiène, santé et centre de planification en tête (3), étaient également invités à se parer de rose. Certains, comme l'espace Elsa triolet n'ont pas hésité à consacrer un atelier dédié à la confection de décorations (4), histoire de parler du sujet tout en laissant aller sa créativité. À la Mise, c'est autour d'un déjeuner que les convives ont pu échanger avec des professionnelles du SHSC (5). Le cancer du sein, parlons-en ! s'est aussi décliné en théâtre participatif avec la Cie Les belettes qui, avec *La mammo de dépistage : pas de quoi en faire un plat*, a réussi le pari d'aborder le sujet en faisant naître

de grands sourires sur les visages des participant(e)s. Nous susurrant qu'après tout, oui, on peut bien rire d'un sujet grave (6). Et puisque tout événement mérite son final, Octobre

rose s'est clôturé à l'heure bleue par une zumba géante : « toutes et tous ensemble et solidaires », comme l'a souligné Houriya Zitouni, adjointe à l'hygiène et à la santé (7 et 8) ♦ NP



■ GÉRARD PLATEL



La terre en héritage

Rencontrer Gérard Platel dans sa propriété, c'est découvrir un jardin des mille et une merveilles. Ici, pommes, coings, poires, tomates, noix, courges, nèfles, framboises... s'épanouissent et sont sublimes en une multitude de mets grâce au savoir-faire de ce retraité enjoué et passionné.

Déambuler dans le jardin et la maison de Gérard Platel, c'est entreprendre un petit voyage visuel, olfactif et gustatif ! Pas moins de vingt variétés de tomates rivalisent, s'érigeant fièrement dans leurs nuances de jaune, rouge ou pourpre ! Choyées par Gérard Platel, certaines ont même atteint à maturation un poids de plus d'un kilo ! Un peu plus loin, le verger abrite cerisiers, pommiers, figuiers,

noyers et poiriers. À quelques pas de là, les cinq ruches dissimulent des colonies d'abeilles, proches d'une large étendue de terre, tapissée de belles courges et de multiples plants de salades et de radis. À 72 ans, ce retraité de Merlin-Gerin, à la bonhomie enjouée, est un peu un magicien dans son jardin ! Ici tout pousse et tout se transforme ! « Je ne jette rien et les déchets me servent pour faire mon compost. » Les pesticides ne sont pas les bienvenus dans son potager et dans son verger. Le temps, le travail, la patience et l'application de ce jardinier autodidacte sont les clefs de sa réussite maraîchère.

À quand remonte cette passion verte ? « C'est à la retraite que j'ai commencé à m'investir dans mon jardin, à avoir des ruches et à m'essayer à la vannerie ». Car Gérard Platel a plusieurs cordes à son arc, il met également ses mains au service de la conception de paniers et autres objets en jonc qui ornent sa maison. « J'aime aussi manipuler le bois, j'ai fabriqué ma porte de garage ainsi qu'un escalier ». Cet amour de la terre, du travail manuel, lui vient certainement de son père « agriculteur au Murier, tout comme mon grand-père. »

Une transmission de génération en génération et un hommage aussi à ce père qui a été raflé au Murier, le 4 janvier 1944. « Les Allemands ont embarqué tous les hommes valides. Mon père a été déporté dans un camp en Autriche. Il est revenu très affaibli. Le métier d'agriculteur étant devenu trop pénible pour lui, il a exercé un emploi réservé aux anciens déportés dans l'administration. Il a ainsi travaillé dans plusieurs bibliothèques de Grenoble et de l'agglomération. » Les livres, justement, sont aussi au cœur de l'activité de Gérard Platel, puisque c'est grâce à eux qu'il se perfectionne dans la vannerie et la culture maraîchère. Il y glane également ses secrets et ses recettes. Ainsi, des coings il élabore une succulente pâte, des framboises il en extrait un vin parfumé et des noix une précieuse huile, tandis que la cire d'abeille se métamorphose en de jolies bougies décoratives. Généreux, il partage les trésors de son jardin avec des amis et des voisins. Il aime aussi transmettre son savoir-faire, comme il l'a fait avec Fabrice Buisson, qu'il a initié à l'apiculture. « Aujourd'hui l'élève a dépassé le maître ! »

À l'ombre de son verger, Gérard Platel se sent bien et profite pleinement de sa retraite. « J'ai une autre passion », confie-t-il avec le sourire : « La danse de salon, j'en fais depuis des années. » C'est certainement sur les rythmes des tangos, valse et autres rumbas que Gérard Platel puise aussi cette joie de vivre communicative. Il n'y a qu'à le rencontrer pour s'en rendre compte : il a la pêche ! ♦ GC



AU BONHEUR DE L'HIVER

ATELIERS, CONCERTS ET AUDITIONS,
CONTES, CINÉMA,
RENCONTRES D'AUTEUR(E)S...
L'HIVER SE DÉCLINE
SOUS TOUTES LES FORMES
DU 4 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE
DANS LES QUATRE ESPACES
DE LA MÉDIATHÈQUE.

PROGRAMME COMPLET SUR LE SITE
DE LA VILLE : SAINTMARTINDHERES.FR
ET DANS LES ACCUEILS MUNICIPAUX





**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE LA REGION GRENOBLOISE

marque de loyauté

Marie Filser

Conseillère funéraire contrat obsèques PFI



“ J'aime apporter aux souscripteurs le juste conseil personnalisé pour leur prévoyance funéraire. Question de loyauté. Pour eux, c'est la certitude que j'assure et représente au mieux tous leurs intérêts et que je suis digne de leur confiance. ”

04 76 54 43 43







POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE LA REGION GRENOBLOISE

Dialoguez avec nos conseillers du 4 au 14 novembre Stand PFI Foire d'Automne Alpeexpo 2016, stand L20 allée L

Avenue du Grand Sablon - CS 60328 - 38702 La Tronche Cedex
Tél. 04 76 54 43 43 - Fax 04 76 42 81 05
www.pfi-grenoble.com
SEM au capital de 5 000 000 euros - habilitation N°08 38 064 - ORIAS n°07 030 554

centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat
Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h. Tél. 04 76 60 73 73. Permanence état civil le samedi matin de 9 h à 12 h.
Pas de permanence samedi 12 novembre. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :
- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*
*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Voirie

La voirie est une compétence de la métropole. Aussi pour toute demande concernant les stationnements, trous sur la chaussée, panneaux de signalisation... les habitants doivent contacter le service de la métro soit par téléphone au 0 800 805 807 (numéro vert gratuit) soit par mail : accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 9 h à 12 h.
Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 15 à 17 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.
Domaine universitaire (avenue centrale) : lundi, mardi, mercredi : de 12 h à 18 h ; jeudi : de 14 h à 18 h ; vendredi : de 12 h à 16 h 30. Fermé le samedi ♦

■ Vaccination

Des séances de vaccinations, ouvertes aux enfants de plus de 6 ans et aux adultes, sont organisées chaque mois par le service communal d'hygiène et de santé (5 rue Anatole France). Prendre rendez-vous au 04 76 60 74 62 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.
- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).
- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat. Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : information, écoute, orientation et accompagnement assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier : pour faciliter les démarches de la vie quotidienne et tout autre demande ou projet. Sur rendez-vous auprès de l'accueil des maisons de quartier ♦

Centre de soins infirmiers

Il assure des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ; à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sépard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

ANGÉLIQUE IONATOS
& ANTONIO PLACER
NO MAD ?
ELSA GELLY
GÉRARD MOREL
SANSEVERINO
TRIO DIWAN
CAMILLE HARDOUIN

L'heure
bleue

SCÈNE
RÉGIONALE
SAISON
2016-17



MOIS DE LA CHANSON
DU 4 NOV. AU 1^{er} DÉC.

Billetterie : 04 76 14 08 08 www.smh-heurebleue.fr